



© Viktoria Alipatova / www.pexels.com

**RECHERCHE 1 MOBILITÉS**  
**CHARGÉ(E) D'ETUDES**  
EN CONTRAT À DURÉE INDÉTERMINÉE

L'Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise (Agam) est une association qui a pour vocation l'aide à la décision sur tout ce qui concerne l'urbanisme, l'aménagement et le développement territorial de l'aire métropolitaine marseillaise.

Pour cela elle observe, analyse, conseille et suit les grandes orientations d'aménagement urbain et les politiques publiques de nos partenaires et de la Métropole Aix-Marseille-Provence en particulier.

Elle rassemble une équipe pluridisciplinaire d'une soixantaine de collaborateurs regroupés au sein de pôles (mobilités, économie, habitat, environnement, planification, projet urbain, projet de territoire, données urbaines, graphisme et communication).



Son pôle Mobilités intervient, à la fois, en matière de politique et planification des mobilités, d'études pré-opérationnelles, d'observation et prospective ainsi que pour la préfiguration de projets urbains, d'espaces publics et de transport.

Vous intégrerez le Pôle Mobilités sous l'autorité du chef de pôle.



**VOS MISSIONS PRINCIPALES**

- ▶ Vous intervenerez à l'intérieur d'une équipe projet ou en tant que chef de projet de démarches d'étude ou d'observation en mobilités.
- ▶ Vous contribuerez à la bonne intégration de ce domaine dans les démarches transversales de l'Agam (projets urbains, PLUi...).

**NIVEAU DE FORMATION ET EXPÉRIENCE**

- ▶ Formation initiale de l'enseignement supérieur (Master 2) en Transports ou équivalent (école d'ingénieur...) avec des connaissances en matière d'urbanisme ou Master en Urbanisme avec une spécialisation ou une expérience en transports.
- ▶ Débutant ou expérience professionnelle de 3 à 5 ans dans le domaine des transports au sein de bureaux d'études, de collectivités ou d'agences d'urbanisme.



## COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES

- ▶ Maîtrise des différents modes de transports (transports en commun, voirie, modes actifs...) et des évolutions technologiques et culture générale des problématiques urbaines et du développement durable.
- ▶ Connaissance des sources de données des déplacements (enquête ménage, SIG...), maîtrise de QGis, capacités d'analyse,

- ▶ Qualités relationnelles et rédactionnelles vous permettant de vous inscrire dans des partenariats institutionnels.
- ▶ Capacité de travail et d'animation d'équipes pluridisciplinaires vous permettant d'assurer la nécessaire transversalité des travaux.



## VOS AVANTAGES EN NOUS REJOIGNANT

- ▶ Allocation d'assiduité
- ▶ Prise en charge mutuelle à 50 % de la cotisation
- ▶ Prise en charge frais de transports collectifs ou vélo à 50%
- ▶ Carte restaurant (titre restaurant)
- ▶ Chèques vacances et abondement selon critères
- ▶ Télétravail possible 2 jours/semaine
- ▶ 34 jours de congés payés
- ▶ RTT selon dispositif horaire
- ▶ Ordinateur portable
- ▶ CSE –chèques cadeaux Noel, rentrée scolaire, participation Sport Loisirs Culture selon barème défini par CSE.



## MODALITÉS

- ▶ Contrat à durée indéterminée
- ▶ Rémunération suivant expérience
- ▶ Poste à pourvoir le plus tôt possible



## CANDIDATURE

Envoyer CV, lettre de motivation et références à Monsieur Frédéric Bossard, Directeur Général de l'Agam à : [recrutement@agam.org](mailto:recrutement@agam.org)

Pour toute information concernant ce poste, prendre contact avec Vincent TINET, chef du pôle Mobilités à : [v.tinet@agam.org](mailto:v.tinet@agam.org)

Date limite de dépôt des candidatures : 5 juillet 2024

**agam**  
AGENCE D'URBANISME DE  
L'AGGLOMÉRATION MARSEILLAISE

Louvre & Paix - La Canebière  
CS 41858 - 13221 Marseille cedex 01  
☎ 04 88 91 92 90 ✉ [agam@agam.org](mailto:agam@agam.org)

Toutes nos ressources @ portée de clic sur [www.agam.org](http://www.agam.org)  
Pour recevoir nos publications dès leur sortie, inscrivez-vous à notre newsletter

